

## ÉNERGIES

# Obtenir et vendre vos certificats verts - Procédure complète pour revendre vos certificats verts

Mise à jour en février 2026



En tant que propriétaire de panneaux photovoltaïques (PV), Brugel vous octroie des certificats verts (CV) pour l'énergie produite par votre installation. Afin de valoriser ceux-ci, vous devez les vendre à Elia ou à n'importe quel fournisseur d'électricité actif en Région bruxelloise.

## Pré-requis

### Avoir fait certifier votre installation photovoltaïque par Brugel

Pour cela :

- L'installation doit être fonctionnelle.
- Le contrôle de l'installation photovoltaïque a été réalisé et est conforme au [RGIE](#).
- Sibelga a installé gratuitement un compteur bidirectionnel et vous a fourni une attestation de production décentralisée.
- Vous avez transféré l'ensemble de votre dossier à un organisme de contrôle agréé (OCA) pour la certification des installations photovoltaïques.
- Brugel vous a informé que votre installation est certifiée et vous a donné accès à un extranet, sur lequel vous pourrez gérer vos certificats verts (CV).

### Nouvelle réglementation en 2026

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour une installation de maximum 5 kWc, l'installateur devra être certifié [REScert](#) et fournir un certificat SER.

Pour plus de détail ou pour trouver un OCA, consultez la page Brugel dédiée à ce sujet : [brugel.brussels](https://brugel.brussels)



## Comment vendre vos certificats verts

### Faire le relevé d'index de production

L'index de départ a été réalisé lors du contrôle RGIE de votre installation. À partir de la date de ce contrôle votre production vous donnera droit à des certificats verts pendant 10 ans, sur base du taux d'octroi d'application à ce moment. Le compteur de certificats verts, à ne pas confondre avec le compteur Sibelga, ressemble à un disjoncteur et se situe généralement dans une petite armoire électrique installée entre l'onduleur et le tableau électrique général.



Compteur de certificats verts  
© www.certinergie.be

Compteur Sibelga  
© Sibelga

En avril 2026, le taux d'octroi valable pendant 10 ans est de 2,055 CV/MWh pour une installation de moins de 5 kWc et de 1,739 CV/MWh pour une puissance comprise entre 5 et 36 kWc. Vous avez la possibilité de transmettre votre index de production 4 fois par an à Sibelga.

### Introduire son index de production sur le site de Sibelga

Vous recevez quatre fois par an (en mars, juin, septembre et décembre) un mail de la part de Sibelga qui vous invite à introduire votre **index de production** (que vous trouverez sur votre compteur de certificats verts) sur le site : [greenmeter.sibelga.be](https://greenmeter.sibelga.be) . Sur ce site, vous pourrez sélectionner votre installation photovoltaïque et indiquer la date du relevé d'index ainsi que le nouvel index.

Généralement ce nouvel index est automatiquement validé par Sibelga sur base de la production théorique de votre installation. Si ce n'est pas la cas, l'index que vous avez transmis est peut-être erroné ou alors il y a un problème de production de votre installation photovoltaïque.

Sibelga transmet l'index validé à Brugel qui vous attribuera alors les certificats verts correspondants.

### Vendre ses certificats verts via l'extranet de Brugel

Rendez-vous sur le site extranet de Brugel : [extranet.brugel.brussels](https://extranet.brugel.brussels)

Sur votre compte vous retrouverez le solde des CV disponibles ainsi que les transactions déjà réalisées. Conformément au cadre légal, vous pouvez revendre vos certificats verts à Elia en avril au prix garanti de 65 €/CV, ou vous pouvez les revendre à tout autre moment à un fournisseur d'électricité actif en Région bruxelloise.

Pour revendre vos CV à votre fournisseur ou à un autre acheteur, vous devez tout d'abord conclure avec lui un contrat de vente de CV, ce qui se fait généralement via un formulaire en ligne. Si vous avez donné votre accord lors de la certification de votre installation auprès de Brugel, des acheteurs peuvent prendre contact avec vous par mail pour proposer un achat groupé de vos certificats verts.

Vous recevrez alors un mail avec la procédure à suivre pour lui transférer vos CV via l'extranet de Brugel. La vente des CV à Elia se fait directement sur la plateforme de Brugel dans l'onglet transaction.

Quelques semaines après le transfert de CV, le compte bancaire communiqué lors de la transaction sera crédité du montant convenu.

### Quand vendre vos certificats verts

Depuis 2023, les CV sur le compte Brugel restent disponibles sans limites de temps. Néanmoins, il est inutile de cumuler les certificats verts et nous vous conseillons d'effectuer les démarches de relevé d'index de production et de vente des certificats verts une fois par an.



L'ensemble des transactions vers Elia réalisées jusqu'au 30 avril inclus seront analysées par Brugel et transférées à Elia au plus tard le 31 mai de l'année en cours. Le paiement par Elia se fera au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

Pour plus de détail, consultez la page Brugel dédiée à ce sujet : [brugel.brussels](https://brugel.brussels)



1

### Installer des panneaux photovoltaïques

- Installation de PV par un installateur
- Remplacement gratuit de votre compteur électrique par Sibelga
- Contrôle électrique RGIE



2

### Faire certifier votre installation

- Contrôle de votre dossier par un OCA
- Obtention d'un accès à l'extranet de Brugel



3

### Vendre vos CV pendant 10 ans (1x/an)

- Transmettre l'index de production à Sibelga
- Recevoir vos CV sur l'extranet de Brugel
- Revendre vos CV via l'extranet de Brugel

## Comment vendre vos certificats verts à Elia

### Se connecter sur SIBELGA pour transmettre l'index de production d'électricité

Sur le site de Sibelga : rendez-vous sur le site [greenmeter.sibelga.be](https://greenmeter.sibelga.be) et connectez-vous.

Capture d'écran du site Sibelga, portail des compteurs verts ([greenmeter.sibelga.be](https://greenmeter.sibelga.be))

- 1 Encodez votre adresse mail et votre mot de passe.



Sibelga Green meter

MY INSTALLATIONS CONTACT FAQ MODIFY YOUR INSTALLATIONS ACCOUNT SIGN OUT

12 Days left Solar Submission possible till 31/3/2024

1/2 Readings encoded 1 PV, 0 Cogen, 0 Other Installation

178 kWh Added kWh this period

MY INSTALLATIONS

1

BRUGEL ID OWNER NOMINAL POWER INVERTERS STATUS CERTIFIED UNTIL

GREEN METER: PV 2

METER NUMBER PREVIOUS PRODUCTION INDEX 5.153

19/03/2024

Index: 5406

SUBMIT

Capture d'écran du site Sibelga, portail des compteurs verts (greenmeter.sibelga.be)

- 1 Choisissez votre installation.
- 2 Encodez la date et le nouvel index

Généralement l'index encodé est validé automatiquement par Sibelga et transmis à Brugel.

MY INSTALLATIONS

1

2

2/2 Readings encoded

EAN PROSUMER TOTAL NOMINAL POWER 8.91 kWp SIBELGA ATTESTATION Download pdf

BRUGEL ID OWNER NOMINAL POWER INVERTERS STATUS CERTIFIED UNTIL

GREEN METER: COMPTEUR CV

METER NUMBER PREVIOUS PRODUCTION INDEX 8.719 ENTRY STATUS Submitted on 19/03/2024 NEXT ENTRY 1/6/2024 until 30/6/2024

The index you just entered is automatically validated. Thank you.



## Se connecter à l'Extranet de Brugel pour vendre ses CV

Après quelques jours, rendez-vous sur le site de Brugel : [extranet.brugel.brussels](https://extranet.brugel.brussels)

Se connecter

Veuillez entrer le code que nous vous avons envoyé par SMS.

Code

Vous n'avez pas accès à votre générateur de code ? Recevez un code via votre téléphone.

Envoyer un SMS au +32\*\*\*\*81

Précédente Suivante Annuler

brugel

Charles JULIAN Se déconnecter NL FR

+14,10 CV

Historique Compte Rechercher

Identifiant	Date	Type	Nombre	Prix unitaire	Contrepartie	Compte	Communication
20230307057	04/12/2023	Octroi	+1,20		BRUGEL	SAC003540V	
20230307058	04/12/2023	Octroi	+1,40		BRUGEL	SAC003540V	
20230307059	04/09/2023	Octroi	+5,00		BRUGEL	SAC003540V	
20230307060	04/09/2023	Octroi	+5,90		BRUGEL	SAC003540V	
20230307061	17/02/2023	Transfert	-8,90	€85,00	ELIA SYSTEM OPERATOR	SAC003540V	
20230307062	05/12/2022	Octroi	+1,30		BRUGEL	SAC003540V	
20230307063	05/12/2022	Octroi	+1,70		BRUGEL	SAC003540V	
20230307064	05/09/2022	Octroi	+3,30		BRUGEL	SAC003540V	

Comptes Transaction Installations Profil

Captures d'écrans du site Brugel ([extranet.brugel.brussels](https://extranet.brugel.brussels))

- 1 Authentifiez vous via une double vérification (mail + sms)
- 2 Cliquez sur Transaction.

Complétez les différents champs en choisissant **Transfert vers Elia** comme type de transaction.

brugel

Charles JULIAN Se déconnecter NL FR

Nouvelle transaction

Compte émetteur

Type de transaction

Compte bénéficiaire

Nombre de CV

Prix unitaire (€/CV)

Transfert vers Elia +15,30 CV

SAC003540V ELIA SYSTEM OPERATOR

0,3

65

Êtes-vous assujéti à la TVA ?

No

Votre NOM

BE666666666666

ibcbibbb

Exécuter

BRUGEL 46 avenue des Arts - B-1000 Bruxelles | [gwampower@brugel.brussels](mailto:gwampower@brugel.brussels)

- 1 Nombre de CV disponibles
- 2 Transfert vers Elia
- 3 Nombre de CV que vous souhaitez vendre
- 4 Les particuliers ne sont généralement pas assujéti à la TVA
- 5 Vos coordonnées bancaires
- 6 Exécutez la transaction

Un particulier dont la puissance installée est inférieure à 10 kVA n'est pas assujéti à la TVA.

Le paiement par Elia se fera au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

Si vous ne souhaitez pas réaliser ces démarches en ligne il est possible de faire cela via un formulaire papier que vous trouverez sur : [brugel.brussels](https://brugel.brussels) 



**Sibelga** est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

**Brugel** est l'autorité bruxelloise de régulation dans les domaines de l'électricité, du gaz et du contrôle du prix de l'eau.

**Elia** est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension (de 30.000 à 380.000 volts) en Belgique qui gère le transport de l'électricité depuis les producteurs vers les gestionnaires de réseau de distribution.

## SIBELGA n'as pas pu valider votre index

Cela signifie que l'index que vous avez encodé correspond à une production éloignée de la production théorique de votre installation.

Voici quelques points à vérifier :

1. Avez-vous pris l'index sur le compteur de CV ? Une des erreurs habituelles est de prendre l'information sur le compteur Sibelga.
2. L'unité de l'index relevé est-elle bien de kWh ? D'autres informations peuvent être visibles.
3. La production indiquée par votre compteur de CV est-elle équivalente à celle indiquée sur votre application de suivi de l'onduleur ?

Noter que certains compteurs de CV, comme par exemple les compteurs bidirectionnels si vous avez une batterie, permettent de lire plusieurs informations.

Vous référer à la fiche technique de votre compteur de Certificats verts.

L'unité doit être des kWh et une flèche peut indiquer s'il s'agit de production ou de consommation (Energie Grise).

Pour valider ou corriger votre index, envoyez un mail à [greenmeter@sibelga.be](mailto:greenmeter@sibelga.be). Ajoutez en pièce jointe :

- une photo de votre compteur de certificat verts avec la valeur de l'index visible ;
- une copie de l'écran de votre application de l'onduleur indiquant la production totale de votre installation ;
- une photo de l'onduleur et de ses références.

## Comment nous contacter ?



### Point info

Place Quetelet 7  
1210 Bruxelles



### Téléphone

1810  
ou 02 219 40 60



### En ligne

via le formulaire de contact  
[www.homegrade.brussels](https://www.homegrade.brussels)